



**PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
DU CANTON DE WENTWORTH**

Adoption du Règlement numéro 2022-001, «Règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception».

Je, soussignée, donne avis que le Règlement numéro 2022-001, «Règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception », a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2022.

Les taux de taxes et de tarifs énumérés dans le règlement s'appliquent pour l'année fiscale 2022.

Ce règlement peut être consulté sur notre site Web à www.wentworth.ca ou en communiquant avec le Bureau municipal durant les heures normales de bureau au (450) 562-0701 ou par courriel à info@wentworth.ca.

Donné à Wentworth ce 14^{ième} jour de janvier 2022.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Natalie Black'.

Natalie Black,
Directrice générale et greffière-trésorière